

COMMUNE DE VERNEVILLE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2021

Nombre de conseillers élus : **Sous la Présidence de DIEUDONNE Yves, Maire**

15

Conseillers en fonction :

14

Conseillers présents :

8

Procurations : 5

Date de la convocation :

16.11.2021

Membres Présents :

KURZ Robert - PAYEN Marie-José - HAMADENE Sandrine -
CLAUDE Isabelle - LECLAIRE Aurore - MERCURI Mathieu -
VITOUX Bertrand

Membres absents excusés : BAUDRIN Pierre (procuration à
LECLAIRE Aurore) - BROUDOUX Olivier (procuration à
LECLAIRE Aurore) - DI NAPOLI Catherine (procuration à
DIEUDONNE Yves) - DUCHE Edouard (procuration à VITOUX
Bertrand) - LE CORRE Manuel - PETIT Mathilde (procuration à
DIEUDONNE Yves)

ORDRE DU JOUR

**REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE
SOCIOCULTURELLE N°33-2021**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à compter du 1^{er} janvier 2022, les tarifs de location de la salle socioculturelle comme suit :

Pour les habitants de VERNEVILLE, Associations communales et intercommunales	
Durée de location	Salle + cuisine
Forfait Week-End	330 €

Durée de location	Salle seule
Forfait week-end	130 €

Par habitants de VERNEVILLE, il faut comprendre les personnes demeurant de façon permanente sur la commune.

Pour les extérieurs de VERNEVILLE	
Durée de location	Salle + cuisine
Forfait Week-End	700 €

Durée de location	Salle seule
Forfait week-end	500 €

Une caution de 1 000 € sera demandée soit deux chèques l'un de 200 € et l'autre de 800 €.

A noter que les associations sans but lucratif dont :

- le siège se situe sur la commune

et

- qui exercent leurs activités de manière régulières dans les locaux communaux, les deux premières locations sont gratuites et les suivantes aux mêmes tarifs que les habitants de Vernéville.

Les associations intercommunales pourront bénéficier du tarif préférentiel accordé aux associations de Vernéville, si la municipalité les juge d'intérêt collectif pour la Commune.

Aux familles de la Commune, la municipalité met gracieusement à disposition la salle à l'occasion des obsèques d'un administré, sous réserve de disponibilité de la salle.

Pour extrait conforme
Vernéville le 23 novembre 2021
Le Maire
Yves DIEUDONNE

